

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Jean-Daniel Fellay par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour le remblayage des parcelles n° 20682 et 20763, folios n° 50 et 51, hors zone, lieu-dit Le Glairier à Lourtier, coord. 2587107/1099411 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

PPE Les Arcades par le bureau d'architecture Robert Gaillard pour la modification de deux ouvertures en façade Ouest et la création de marches sur la parcelle n° 40, folio n° 1, zone T1, lieu-dit La Croix à Verbier, coord. 2583343/1105030

PPE Plein Ciel - M. Pierre Vogt pour la pose d'un conduit de cheminée en façade Ouest sur la parcelle n° 438, folio n° 2, zone T1, lieu-dit Sommet du Vernay à Verbier, coord. 2583830/1104710

La Société de musique "L'Avenir" par le bureau d'architecture Willy Roserens pour la transformation d'un bâtiment existant en locaux de musique et en appartements, la modification de façades et l'ajout d'une isolation périphérique, la création de Velux, sur la parcelle n° 18090, folio n° 94, zone de Constructions et d'installations publiques, à Villette, coord. 2582358/1103463 (Projet en dérogation à l'art. 97 RCCZ)

M. Elmar Remondino pour la construction d'un bûcher sur la parcelle n° 21178, folio n° 29, zone Mayen, lieu-dit Plan-Durant aux Mayens de Sarreyer, coord. 2584955/1102435

M. Fabien et Mme Virginie May pour la construction d'un couvert à voitures sur la parcelle n° 21644, folio n° 46, zone T4, lieu-dit Le Rosay à Sarreyer, coord. 2585340/1101480

M. Gérard et Mme Monique Dorsaz par le bureau d'architecture Ralph Germann SA pour la transformation et la modification de façades d'une habitation existante sur la parcelle n° 18633, folio n° 97, zone V1, à Montagnier, coord. 2583355/1102516

PPE Coup de Foudre - M. Martin Zürcher par le bureau Doggwiler Architecte pour la modification d'une ouverture en façade Ouest sur la parcelle n° 1338, folio n° 4, zone T1, lieu-dit Perin à Verbier, coord. 2583040/1105200

Le Consortage de l'Alpage de Mille et Scex Blanc pour la rénovation d'un chalet d'alpage sur la parcelle n° 6016, folio n° 2, hors zone, lieu-dit Les Beutzons à Bruson, coord. 1097760/2583750 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

Le Consortage de l'Alpage de la Chaux pour la rénovation d'un chalet d'alpage sur la parcelle n° 6012, folio no 1, hors zone, lieu-dit La Chaux aux Mayens de Sarreyer, coord. 1103210/2586130 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

Le Consortage de l'Alpage de la Chaux pour la rénovation d'un chalet d'alpage sur la parcelle n° 6012, folio n° 1, hors zone, lieu-dit La Chaux aux Mayens de Sarreyer, coord. 1103280/2586500 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

Le Consortage de l'Alpage des Grands Plans par le bureau d'architecture Willy Roserens pour l'agrandissement d'une buvette et la création d'un escalier de secours sur la parcelle n° 6000, folio n° 1, hors zone, lieu-dit Les Grands-Plans à Verbier, coord. 2583455/1107440 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.